

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SEMINAIRE DE SYNTHÈSE, D'INTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE			
Code	PAEG3B80ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Maïté DELOOS (maite.delooos@helha.be) Aude PICAUVET (aude.picavet@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Démarche réflexive de l'étudiant au travers de vignettes cliniques dans le but de préparer l'étudiant à l'examen de synthèse.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours de séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle, l'étudiant sera capable seul :

- De réaliser une présentation synthétique d'une vignette clinique (C5.1)
- D'interpréter les bilans et l'évaluation de cette vignette (C1.2/ C4.1/ C6.2/ C1.6/ C4.5)
- D'identifier la synthèse de la problématique (C4.1/ C6.1)
- D'établir des objectifs de traitement ergothérapeutique (C4.2)
- Planifier un traitement ergothérapeutique en lien avec une approche thérapeutique pertinente et justifiée en lien avec le contexte de soins établi (C4.3/ C2.1)
- Maîtriser les concepts relatifs à l'ergothérapie et aux modèles/approches sélectionnés (C1.1/ C1.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B80ERGA Séminaire de synthèse, d'intégration sociale et professionnelle 20 h / 6 C

Contenu

1/ Analyse de cas pratiques selon un modèle conceptuel en ergothérapie et démarche réflexive autour de cas analysés dans le cursus:

- cas de gériatrie;
- cas de pédiatrie;
- cas de psychiatrie;

- cas de traumatologie;
 - cas de neurologie;
 - autre
- 2/ Pour chaque cas, analyse spécifique selon le processus en ergothérapie :
- de la personne analysée par une présentation synthétique
 - des aptitudes au travers des évaluations
 - de l'environnement physique et social
 - du "diagnostic ergothérapeutique"
 - des modèles choisis
 - des finalités, buts et objectifs
 - du plan d'intervention

Démarches d'apprentissage

- cours pratique par des cas apportés par l'enseignant
- Entraînement au raisonnement clinique oralement en classe (échanges, discussions et argumentation...)
- correction en groupe
- mise en situation de "jury" (examen blanc en fin de Q2)

Dispositifs d'aide à la réussite

- disponibilité de l'enseignant
- support disponible sur ConnectED
- examen blanc selon les mêmes modalités d'évaluation que lors de l'examen final.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- ppt
- canevas relatifs aux différents modèles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen oral de synthèse a lieu au Q2 et s'effectue sous forme de jury, représenté par un enseignant et un intervenant externe, partenaire de stage ou encore deux enseignants de la section.

En cas d'échec, l'examen est remédiable au Q3 sous cette même forme.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que l'UE est noté sur 20 au 1/2 point près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).